

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

# le point



n° 305 juillet 2015

# Mardi

page 3: édito; pages 4-9: carte blanche aux candidat-e-s; page 10: ensemble vers le 18 octobre;  
page 11: la campagne côté JSN; pages 12-13: en relisant *La Sentinelle*; pages 14-15: rencontre avec les sections; pages 16-17: plus qu'une mobilisation téléphonique; page 18: presse à part; pages 18-19: initiative pour une assurance des soins dentaires; page 20: agenda

**Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.**

## L'action du PSN m'intéresse !



Parti socialiste  
neuchâtelois

- je souhaite adhérer au PSN
- je souhaite recevoir *Le Point*
- je veux en savoir plus

Contact :

Parti socialiste neuchâtelois  
Secrétariat cantonal  
Avenue de la Gare 3  
2000 Neuchâtel

secretariat@psn.ch  
www.psn.ch  
032 721 11 80



### IMPRESSUM

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois  
Responsables : Yann Hulmann - Anne Tissot  
Relecture : Johanne Lebel Calame  
Maquette et mise en page : Yann Hulmann  
Avenue de la Gare 3 CH-2000 Neuchâtel  
032 721 11 80  
secretariat@psn.ch - www.psn.ch  
Impression : H. Messeiller SA - Neuchâtel  
Parution : 6 fois par an  
Abonnement annuel : Frs 30. -  
Abonnement de soutien : Frs 50. - CCP 20-4219-1

« la gauche ne peut exister sans utopies, sans établir des objectifs qui, s'ils sont impossibles à atteindre dans le moment présent, donnent leur sens aux transformations actuelles »

Leszek Kolakowski (1927-2009)

# ÉDITORIAL

## Libertés

Liberté de presse, liberté d'expression, deux libertés fondamentales qui participent à la formation de l'opinion et garantissent le bon fonctionnement de nos institutions démocratiques.

Limiter ou entraver de quelque manière que ce soit la liberté de la presse revient à attaquer les droits des citoyens, ce qui est inadmissible. Si tant est qu'elle soit libre et indépendante, la presse est l'un des canaux qui permettent de se tenir informé régulièrement des actualités culturelle, politique, sociale et économique, mais aussi des actions et du travail menés par les élues. Relayer leur travail, leurs débats de manière critique permet aux citoyennes et citoyens de ne pas simplement subir ou banaliser l'action politique, mais de l'analyser et de l'évaluer pour ensuite participer à la vie civique.

Une participation, un engagement tout aussi essentiels au bon fonctionnement de notre démocratie alors que lassitude et perte de confiance gagnent quotidiennement du terrain, dans la population et parmi ses représentant-es élu-es. Il serait toutefois faux de croire que la flamme militante, l'envie de servir la collectivité n'habitent plus nos élu-es et il nous revient à nous, camarades, de protéger et valoriser cet engagement. Ainsi, lorsque les errements d'une autorité conduisent au lynchage de tout un collège, nous ne pouvons, sous prétexte de ne pas égratigner la collégialité, laisser des personnes à l'engagement honnête et sincère douter de notre soutien. Camarades, nous n'avons pas besoin d'accoler les mots *liberté* ou *solidarité* à notre bannière pour nous en faire les défenseurs. Il en va de même pour nos représentant-es élu-es. Il ne peut en être autrement.



**Corine Bolay Mercier**  
présidente du PSN

La campagne est riche de thèmes imposés. Imposés par l'actualité, les médias mais aussi la réalité du terrain, bien sûr. C'est pourquoi nous avons choisi d'offrir aux candidat-e-s un espace hors des contraintes habituelles. Voici leurs contributions.



## De la bonne foi et de l'objectivité en politique

**Didier Berberat, conseiller aux États,  
candidat sur la liste PSN au Conseil des États**

Comme on le sait, je suis engagé depuis fort longtemps en politique fédérale. Plus grand-chose ne m'étonne dans l'attitude de la droite la plus dure de notre Parlement et des groupes de pression qui y sont liés.

Cependant, il me paraît que nous assistons progressivement à une forte détérioration du principe de la bonne foi et de l'objectivité, notamment lors des campagnes de votations.

S'il est normal que partisans et opposants s'affrontent à coups d'arguments, ce qui est l'essence même du débat démocratique, on constate que ceux-ci, chez la droite et les lobbies, deviennent de plus en plus populistes, outranciers et mensongers.

Prenons à titre d'exemples deux objets mis en votation le 14 juin, la redevance radio-tv et l'impôt sur les successions.

Dans le premier cas, l'UDC, son satellite l'USAM et le PLR ont largement menti et abusé la population en affirmant d'abord que toutes les entreprises payeraient la redevance, alors qu'un plancher de CHF 500 000 de chiffre d'affaires était prévu. De plus, ils ont parlé d'une redevance à CHF 1000, assénant ce chiffre dans leur campagne, financée à coup de millions. Pourquoi pas 2000 tant qu'à y être! Ce chiffre ne reposait sur rien (les opposants, en privé, l'admettaient) alors qu'il était prouvé que la redevance baisserait d'environ CHF 60 par année pour les ménages !

Heureusement, une très courte majorité du peuple suisse a accepté cette modification de loi, malgré le matraquage publicitaire des opposants.

La même dérive a été constatée à propos de l'initiative pour un impôt sur les successions destiné à financer l'AVS, lancée par le Parti évangélique. Certains pouvaient estimer que l'initiative allait trop loin, ce qui est leur droit le plus strict. Cependant, ils ont utilisé des arguments fallacieux.

En effet, si le texte prévoyait que l'impôt était prélevé après déduction d'une franchise de deux millions de francs, il laissait au Parlement le soin de fixer la franchise applicable pour la transmission d'une entreprise par héritage. Les initiants ont précisé qu'un seuil de cinquante millions leur paraissait équitable.

Malgré cette garantie, les opposants, malheureusement largement majoritaires tant au Conseil fédéral qu'au Parlement et qui auraient donc eu une grande latitude pour fixer la franchise, ont joué sur la peur de la population de créer des problèmes à l'économie. Avec une absolue mauvaise foi dont ils étaient parfaitement conscients, ils ont continuellement évoqué la somme de deux millions à propos de la succession d'entreprises.

Face à ce matraquage, le Conseil fédéral, dans sa brochure d'explications, tente d'être objectif – c'est d'ailleurs son devoir. Par contre, les médias, que l'on pourrait s'attendre à voir jouer un rôle d'arbitre, sont trop peu incisifs pour analyser et dénoncer ces dérives.

Jusqu'ici, toutes les tentatives pour instaurer plus d'objectivité et de transparence dans le financement des campagnes de votations ont été rejetées par la droite. Nous aurons du pain sur la planche lors de la prochaine législature !



## Une gestion durable à inventer

**Martine Docourt Ducommun, présidente du groupe socialiste au Grand Conseil, candidate sur la liste PSN au Conseil des États**

La gestion durable des ressources naturelles est un thème de politique fédérale qui m'intéresse particulièrement en tant que géologue. Une question peut se poser : pourquoi, avec une telle formation, militer depuis plusieurs années au Parti socialiste ? Tout simplement parce que cette thématique engendre de vrais choix de société, malheureusement trop souvent guidés par des réflexions financières, alors qu'ils ont des répercussions sur notre environnement et donc en retour sur notre société. De plus, ces répercussions tendent à accroître les inégalités sociales.

Les ressources naturelles n'étant pas inépuisables, nous utilisons souvent des outils fiscaux pour les gérer. La taxe sur les déchets démontre depuis plusieurs années son efficacité par l'augmentation de la part de déchets recyclés. Mais est-ce vraiment le but ultime d'une gestion durable des ressources ? À mon avis, le problème a seulement été repoussé : notre production de déchets augmente sans cesse. Or tout recyclage a un coût énergétique, environnemental et financier. De plus, selon un rapport de l'Union européenne auquel la Suisse a collaboré, si notre pays excelle dans le recyclage, il reste à la traîne pour la production de déchets.

L'utilisation de la ressource sol est également préoccupante. Malgré plusieurs avancées récentes, par la révision de la LAT par exemple, il est primordial de veiller à ce que le sol continue à remplir ses fonctions vitales. J'insiste sur le mot *vital*, parce que le sol joue un rôle essentiel pour nous : puri-

ficateur des eaux, stabilisateur de pentes, substrat de notre alimentation. Seule une gestion intégrée et durable des sols permet de lutter contre leur dégradation ; or la Suisse ne dispose pas de cet instrument.

Ce genre de constat, certes alarmant, a malheureusement tendance à se retrouver insidieusement associé à des initiatives de type ECOPOP, qui stigmatisent les migrants en les accusant de créer le problème. Il faut s'en rendre compte : avec la raréfaction progressive de certaines ressources, ces mécanismes de défense venant d'une frange de la population continueront de fleurir.

Alors comment résoudre le problème de la gestion durable des ressources naturelles ? Une piste souvent évoquée est l'économie verte, qui vise l'efficacité dans l'utilisation des ressources naturelles tout en favorisant la performance économique et le bien-être, selon le plan d'action du Conseil fédéral. Bien que ce concept peine à se mettre en place au niveau fédéral, il faut rester vigilant quant à son application. En effet, le pilier social devra rester au centre des préoccupations : il est inconcevable qu'un tel concept se soucie uniquement des aspects économiques. Ensuite, les instruments fiscaux choisis devront, s'il s'agit de taxes incitatives, prévoir un retour à la population (comme l'actuelle taxe sur le CO<sub>2</sub>). Enfin, toute déduction fiscale devra être exclue, car cela impliquerait une fois de plus une perte pour les caisses de l'État et un privilège pour les hauts revenus.



## Innover... toujours innover !

**Jacques-André Maire, conseiller national,  
candidat sur la liste PSN au Conseil national**

Les entreprises de notre pays fabriquent en règle générale des produits de haute qualité ; toutefois, les coûts de production sont très importants en Suisse et le taux de change très élevé du franc par rapport aux autres monnaies, à l'euro en particulier, amplifie encore ce problème.

Dans ces conditions, les entreprises exportatrices se trouvent en situation difficile par rapport à leurs concurrentes étrangères et on peut craindre une baisse des commandes, avec des répercussions négatives sur l'emploi.

Pour conserver un tissu industriel fort, et c'est essentiel pour notre canton, la Suisse doit impérativement rester dans le peloton de tête des pays les plus innovants, afin de développer des productions à haute valeur ajoutée et de nouvelles techniques de fabrication.

Or le canton de Neuchâtel est depuis toujours une terre d'innovation ; son industrie s'appuie sur des savoir-faire historiques de haute précision.

Par ailleurs, le système suisse d'aides publiques à la recherche et au développement (Fonds national de la recherche scientifique, Commission pour la technologie et l'innovation) vise toujours à obtenir un cofinancement d'entreprises ou d'institutions privées. Ce mode de faire favorise l'émergence de projets associant des acteurs qui peuvent ensuite assurer le transfert de nouvelles technologies pour fabriquer de nouveaux produits, si possible dans nos régions.

Neuchâtel possède de nombreux atouts pour jouer un rôle de premier plan dans le développement d'innovations en Suisse

comme au plan international. Ainsi, notre canton héberge des hautes écoles (Uni, HE-Arc, EPFL), des centres de recherche et de transfert de technologie de très haut niveau (CSEM), un tissu industriel très performant et des centres de formation professionnelle qui assurent la relève d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

Toutes ces raisons m'ont poussé à m'engager avec toute mon énergie au Conseil national, plus particulièrement au sein des commissions concernées, pour qu'au travers des nouvelles lois sur les hautes écoles et sur la recherche ainsi que du projet de Parc national d'innovation, notre canton voit sa place dûment reconnue et obtienne un soutien fédéral à la hauteur de nos ambitions !

Nous pouvons ainsi être fiers que Microcity - Pôle d'innovation soit devenu un centre d'excellence incontournable en Suisse. Comme l'a dit Johann Schneider-Amman lors du 30<sup>e</sup> anniversaire du CSEM : «En matière d'innovation, tous les chemins passent par Neuchâtel! »

Cette position privilégiée, il faut continuer à la défendre très énergiquement, pour conserver un fort potentiel d'emplois industriels dans un contexte de concurrence internationale très féroce.

C'est là un des engagements que je compte poursuivre au Parlement fédéral... sans oublier bien entendu la défense constante des membres les plus fragiles de notre société. Ces combats seront d'autant plus efficaces si l'économie de notre pays et de notre canton est saine et solide.



## Vers une meilleure comparabilité internationale des diplômes suisses

**Laura Perret Ducommun,**  
candidate sur la liste PSN au Conseil national

En cette période estivale, beaucoup d'entre nous profitent des vacances pour voyager et réfléchir à leurs projets futurs. Certains envisagent peut-être un séjour professionnel à l'étranger. Voilà ce qui m'a donné l'idée du thème de la mobilité professionnelle, qui se situe à la croisée des chemins de mon activité professionnelle au Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et de mon engagement politique en faveur de la formation et de l'emploi.

De quelles compétences un accompagnant socioprofessionnel diplômé dispose-t-il ? Quelles tâches un charpentier titulaire d'un certificat fédéral de capacité peut-il exécuter ? De quelle reconnaissance ces titres bénéficient-ils en France ou en Allemagne ? La réponse à ces questions sera donnée à l'avenir par le supplément descriptif du certificat (pour la formation professionnelle initiale) et le supplément au diplôme (pour la formation professionnelle supérieure). Ces suppléments, délivrés dans trois langues nationales et en anglais, décriront les compétences et les domaines d'activité des titulaires et situeront le diplôme dans le cadre national des certifications de la formation professionnelle (CNC formation professionnelle).

Le CNC formation professionnelle comprend huit niveaux. Chaque diplôme est classé au niveau qui correspond aux compétences opérationnelles attendues de son titulaire. Le niveau fait référence au diplôme et non aux prestations individuelles.

La plupart des pays européens disposent d'un cadre national des certifications. Au plan international, le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC) facilite la comparaison. À chaque niveau du CNC correspond un niveau du CEC. Ainsi, le CNC suisse permettra

à une entreprise française de mieux évaluer un diplôme suisse, car elle pourra le situer par rapport au CNC français.

Le domaine des hautes écoles dispose de son propre cadre de référence, le nqf.ch-HS, qui comprend trois niveaux. Une comparaison entre ces deux cadres nationaux (hautes écoles et formation professionnelle) est également possible par le biais du CEC.

La classification des quelque 730 diplômes professionnels dans le CNC formation professionnelle, actuellement en cours, procède de la collaboration et de la recherche de consensus entre la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail. Ces dernières proposent une classification de leurs diplômes. Le SEFRI procède à la classification définitive et la publie. Le supplément descriptif du certificat pourra ensuite être téléchargé dans la liste des professions du SEFRI. Quant aux diplômés de la formation professionnelle supérieure, ils recevront le supplément avec leur diplôme. Les premières classifications sont annoncées pour janvier 2016.

**Pour de plus amples informations :**  
[www.cnc-formationprofessionnelle.ch](http://www.cnc-formationprofessionnelle.ch)  
et [www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch).



## Évitons le piège du fatalisme !

**Baptiste Hurni, député au Grand Conseil,  
candidat sur la liste PSN au Conseil national**

Cela fait onze ans que je suis membre du Parti socialiste. Durant ces onze années, j'ai été surpris de voir à quel point un certain fatalisme s'est installé à gauche. Trop souvent, l'argument « on ne peut pas faire autrement », « ne lançons pas un combat perdu d'avance » ou encore la sentence « c'est impossible » ont ponctué les débats comme autant d'objections imparables.

Cet état d'esprit est une faute politique.

L'UDC l'emporte presque systématiquement quand elle veut restreindre les droits des étrangers, certes, mais cela nous impose-t-il de nous laisser piéger dans une bataille où nous ne sommes que réactifs, sur la défensive ? Non, lançons une initiative pour donner le droit de vote et d'éligibilité au plan fédéral aux étrangers résidant de longue date en Suisse, qu'importe le résultat final !

Le PLR et le reste du camp bourgeois attaquent à coup de buttoirs nos assurances sociales, avec des succès divers ? Lançons des initiatives fédérales pour le congé paternité et pour augmenter les rentes AVS, qui ne permettent plus de vivre dignement sa retraite !

Le financement de la LAMal nous impose des réorganisations au détriment des patients ? Regroupons nos forces pour dire à la Berne fédérale que son modèle de politique de la santé, avec une concurrence biaisée qui laisse les bénéficiaires au privé et les déficits au public, n'est pas notre idéal. Rédigeons une initiative fédérale pour un système de santé public, social et universel plutôt que de nous écharper en tirant sur ceux qui n'ont d'autre choix que d'appliquer les décisions fédérales dans notre canton !

Les salariés sont toujours plus victimes de mobbing, le souverain ne veut pas de salaire minimum ? Exigeons que soient renforcées les conventions collectives de travail et facilitée l'instauration de leur force obligatoire !

Comprenons-nous bien: se battre contre les propositions inadmissibles du Parlement fédéral (ou cantonal) est nécessaire, mais insuffisant. Nous devons aussi proposer, proposer, toujours proposer même si finalement, dans un pays où nous sommes minoritaires, nous perdrons souvent. Nous ne pouvons pas faire l'économie de réflexions fondamentales sur le modèle helvétique, qui doivent déboucher sur des idées novatrices et susceptibles de convaincre le souverain. Surtout, nous devons renforcer notre militantisme, qui permet à la gauche d'avancer. C'est dans la rue, en battant le pavé, sous la pluie, où chaque signature récoltée est une victoire, que nous progressons, beaucoup plus que dans des parlements où, minoritaires, nous sommes contraints de batailler pour la moins mauvaise des solutions.

Sa force de proposition fait du Parti socialiste un parti progressiste, à l'avant-garde du progrès social, bref, un parti dynamique dans lequel on a envie de s'investir. Je préfère mille fois perdre des votations que de me perdre dans un fatalisme qui nous immobilise.

Refuser le fatalisme politique est nécessaire à l'épanouissement de nos idées, fût-ce au prix de quelques douloureuses défaites.





## La politique avec et pour l'humain

**Florence Nater, conseillère communale et députée au Grand Conseil, candidate sur la liste PSN au Conseil national**

Une page blanche, un libre choix de thème et le soleil qui s'invite chez moi. De quoi laisser mes pensées vagabonder et saisir au vol quelques réflexions à partager avec vous. Je choisis de ne pas étayer un thème précis au profit de considérations plus générales, en alternant à dessein le « je » et le « nous ».

Voilà quelques années que la politique occupe une place importante dans ma vie. Qu'il s'agisse de mon mandat de conseillère communale ou de celui de députée au Grand Conseil, ces engagements tendent à être la traduction par les actes de mes convictions. Une intention plus qu'une affirmation car la prudence et la modestie s'imposent, même en politique.

À l'épreuve des majorités contraires, les convictions, si solides soient-elles, sont parfois malmenées. J'en veux pour preuve quelques exemples vécus au Grand Conseil : les débats difficiles sur les budgets 2014 et 2015, la bataille contre la motion exigeant un programme d'assainissement financier de 160 millions de francs, le refus de notre postulat visant à revoir le rythme de recapitalisation de prévoyance.ne ou le rejet de celui demandant un engagement plus actif dans le domaine de la santé mentale et de l'emploi.

Mais nous avons aussi vécu de beaux moments : l'acceptation de la loi cantonale pour un salaire minimum, l'adoption de la révision de la loi sur l'accueil de l'enfance, l'acceptation de notre postulat préconisant d'instaurer un congé paternité de 10 jours dans l'administration ou celle de la motion populaire de Forum Handicap Neuchâtel demandant de mettre en œuvre une vraie politique d'égalité à l'égard des personnes en situation de handicap.

S'il est assez facile d'expliquer les échecs ou les débats difficiles par la configuration politique du Grand Conseil, reconnaissons que les succès sont le résultat d'une alchimie plus subtile. Ils sont bien entendu le fruit de notre engagement et de notre détermination à fixer notre « ligne rouge ». Ils représentent aussi l'espace que nous avons ouvert à la négociation pour la recherche d'un compromis ou d'un consensus. Car sans espace d'ouverture, aucune chance de « traverser », comme le dit facilement l'un de nos conseillers d'État.

J'ai pris la mesure de l'importance des stratégies et de la négociation dans la construction des décisions politiques. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que l'on parle souvent de « jeu politique ». Mais ce jeu, si grisant puisse-t-il être par moments, ne doit jamais nous faire oublier que nos décisions ont des conséquences pour les hommes, les femmes, les enfants de notre village, de notre canton, de notre pays. Quand je m'exprime au sein du groupe ou à la tribune du Grand Conseil et quand je vote, c'est d'abord et avant tout à l'humain, et plus particulièrement à celui qui est le moins équipé pour se défendre tout seul, que je pense. Et si je dois renoncer à l'idéal, je me battrai jusqu'au bout pour le possible, à Bevaix, dans le canton de Neuchâtel ou à Berne sous la coupole fédérale.



## Une mobilisation pour nos idées !

**Baptiste Hunkeler, président de campagne PSN**

Deux sièges considérés comme acquis. Mathématiquement difficile d'en gagner un de plus. Des candidatures fortes. Mais alors, pourquoi faire campagne ? Pourquoi imprimer des affiches, organiser des stands dans la rue, dépenser de l'argent, téléphoner à toute la République ?

Parce que, camarades, une campagne électorale, c'est pour le Parti socialiste d'abord une question de valeurs. Une occasion unique de mettre en avant nos projets politiques, notre vision d'une société plus juste, plus sociale, plus écologique. L'occasion de descendre une fois de plus dans la rue, à la rencontre et à l'écoute de la population. Pour combattre les préjugés, pour convaincre, pour débattre.

Et cette mobilisation, pour nos valeurs, pourra se refléter dans les urnes le 18 octobre. C'est pourquoi nous avons besoin de vous toutes et tous. Qu'il se manifeste par la présence à un stand le samedi matin, par une distribution de tracts à la gare ou simplement par une affiche posée à sa fenêtre, nous avons besoin de l'engagement de chacun.

Les préparatifs de la campagne sont avancés. Les affiches sont prêtes, divers documents sont en cours de rédaction ou bien-

tôt à l'imprimerie. Ce numéro du *Point* en témoigne : pour nos candidates et candidats, sollicités ici pour une page autour d'un thème de leur choix, la campagne a bel et bien commencé. Elle s'intensifiera à la rentrée. Avec vous toutes et tous, pour nos idées.

*C'est pour moi le moment de vous annoncer ma démission de la présidence du comité de campagne pour les fédérales ainsi que de la vice-présidence du PSN, car des raisons professionnelles m'amènent quelques mois à l'étranger. Ce fut un plaisir de travailler pour vous et avec vous, pour un parti fort comme le nôtre, qui propose une alternative crédible à notre société libérale.*

*Philippe Merz prendra la relève à la tête du comité de campagne. De mon côté, je reprendrai ma place au sein de la députation à mon retour.*

**Baptiste**



# Lancement de campagne réussi

**Pauline Schneider, responsable de campagne JSN**

Le 29 mai, sous un soleil radieux, un apéritif marquait le lancement de notre campagne pour les élections fédérales 2015, une campagne historique pour les Jeunes Socialistes Neuchâtelois. En effet, il y a quelques mois en arrière, le principe qu'une liste jeunes soit présentée en octobre avait été validé pour la première fois lors d'un congrès. Une grande première !

Un magnifique défi était alors lancé. Cette liste est l'occasion de montrer que la politique n'est pas uniquement l'apanage d'une certaine classe d'âge mais que les jeunes non seulement s'y intéressent mais s'engagent également activement. Avoir le courage aussi d'aborder des thématiques qui touchent davantage les jeunes et porter les idées de notre parti auprès d'un public qui peut-être se sent moins concerné par les axes abordés usuellement.

Le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes fait ainsi partie de ces thèmes. À l'heure où il

est de moins en moins évident de décrocher un premier emploi ou un apprentissage, il est de notre devoir de nous battre pour défendre l'égalité des chances. Le service citoyen pour tous – homme, femme, Suisse ou étranger – pourrait être d'ailleurs un bras de levier intéressant. De même, la question de la démocratie économique est essentielle à nos yeux tout comme le domaine de l'écologie durable et de l'environnement.

Ces différents thèmes ont été présentés à l'occasion du coup d'envoi de notre campagne.

Un moment festif que nous avons eu la chance de partager avec plus d'une cinquantaine de personnes – amis, familles, camarades... – qui ont fait le déplacement pour nous soutenir lors de ce bel après-midi et que nous tenons à remercier sincèrement. Leur soutien nous a beaucoup touchés et nous encourage d'autant plus pour attaquer cette campagne avec motivation.

**CHANGE**  
CE QUI TE DÉRANGE

**ANTOINE DE MONTMOLLIN**  
**CÉLINE HUMBERT**  
**LOÏC MUHLEMANN**  
**AURÉLIE WIDMER**

Liste des Jeunes  
Socialistes Neuchâtelois

Élections fédérales au Conseil national  
du 18 octobre 2015  
www.jsne.ch

**JSN**  
Jeunes Socialistes  
neuchâtelois

**JUSO | JS | GS**

N° 151. — 46<sup>me</sup> AnnéeLA CHAUD-DE-POIDS, Parc 103  
ABONNEMENTS  
1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50  
ÉTRANGER: S'adresser aux  
offices de poste.Rédaction:  
21.088 et 21.089  
Administration  
Annonces 21.087  
TÉLÉPHONE  
CABETS POSTAUX IVa 313

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Jeudi 4 Juillet 1935

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LE MILLIMÈTRE)

La Chaux-de-Fonds, Canton

et Jura Bernois . . . Fr. 0.10

Minimum p<sup>r</sup> annonce » 2.50

Suisse . . . . . » 0.14

Étranger . . . . . » 0.18

(Minimum 25 millimètres)

RÉCLAME . . . . . Fr. 0.50

## Armée et fascisme en Suisse

Il y a quatre-vingts ans, le 4 juillet 1935, paraissait dans *La Sentinelle*, sous le titre « La colonne des jeunes. Armée et fascisme en Suisse », un article de Georges-Henri Pointet dont voici un extrait mis au jour par notre camarade Raymond Spira.

[...] On connaît l'immensité de mon crime. En novembre 1933, lors d'une élection partielle au gouvernement neuchâtelais, j'ai parlé quatre fois 15 minutes dans des assemblées publiques en faveur du candidat populaire, l'ancien Président du Conseil national E.-Paul Graber. J'étais en civil, comme c'est le cas 350 jours par an pour les officiers, sous-officiers et soldats de notre armée de milices; et comme je suis lieutenant d'infanterie, j'ai précisé que je n'étais pas d'accord sur tous les points avec le candidat Paul Graber, sur la question d'une armée en particulier – parce que j'estimais (comme aujourd'hui encore) qu'actuellement une défense armée du peuple est nécessaire. Défense armée du peuple ! Et non défense armée des banques, des grands propriétaires et des gros industriels !

Les chefs de la bourgeoisie et du régiment neuchâtelais eurent peur. Le colonel comte Roger de Diesbach, commandant de la 2<sup>me</sup> division, voulut bien me faire l'honneur d'entrer dans une violente indignation. Il est l'auteur, avec le major Krügel, conseiller national, de cette déclaration que j'ai refusé de signer, parce que j'aurais pris l'engagement de ne plus parler en public pour Paul Graber et que je me serais déclaré prêt à tirer sur lui, sur ses partisans et représentants.

Et c'est parce que j'ai refusé de signer ce document sans exemple et sans précédent que le chef d'arme de l'infanterie a signé, lui, d'une manière parfaitement illégale, ma mise à disposition – ce qui m'exclut pratiquement de l'armée.

Ce chef d'arme, [...] C'est l'homme qui peut séjourner 10 jours à l'Ambassade d'Allemagne de Rome; l'homme qui retrouve Goebbels, chef de la propagande naziste; l'homme qui est lié d'amitié avec le général Haushofer, lequel dans

une revue allemande, englobe la Suisse allemande dans le Reich; l'homme qui connaît fort bien le chef de la Reichswehr, von Blomberg; l'homme auquel Adolf Hitler a dédié son livre «*Mein Kampf*» avec des termes tels que le chef du Département militaire fédéral n'a pas osé en donner lecture devant les Chambres; l'homme qui dirige actuellement encore le tiers de l'armée suisse, Ulrich Wille.

«*La libre Suisse*», «*La Suisse, terre de liberté*», «*La plus vieille démocratie du monde*» comme tout cela sonne bien. Avec quel enthousiasme nous allons le chanter encore ! Avec quelle conviction nous allons nous présenter devant le peuple pour lui dire que la Suisse d'aujourd'hui n'est plus celle de Gessler, mais celle de Guillaume Tell !

– Ne vous emportez pas, vont me dire les bons citoyens tranquilles, tous ceux qui sont opposés en principe à la dictature du grand capital, mais qui entendent «*ne pas faire de politique*» et qui croient qu'il y a toujours «*un juste milieu*». Ne vous emportez pas ! Vous avez été victime d'une regrettable erreur. Tous les régimes en commettent. Nos autorités frappent à droite comme à gauche.

Vraiment ? Mais n'est-il pas possible, si l'on est frontiste comme le sont près de deux cents officiers zurichois, de garder son commandement dans l'armée ? N'est-il pas possible, si l'on est fasciste comme le premier-lieutenant Rezzonico, de diriger une échauffourée contre le Parlement de Bellinzone ? N'est-il pas possible, si l'on s'appelle colonel Fonjallaz, de garder son grade tout en déclarant que le seul sauveur possible est le chef du gouvernement italien et en dirigeant un mouvement favorable à ce chef contre les autorités de la Confédération ?

## La colonne des jeunes Armée et fascisme en Suisse

La rédaction du « Kämpfer » me demande de lui adresser un article sur la lutte contre le fascisme, particulièrement dans l'armée. Que M. Minger veuille bien m'excuser, mais j'accepte. Et comment ne le ferais-je pas ?

On connaît l'immensité de mon crime. En novembre 1933, lors d'une élection partielle au gouvernement neuchâtelois, j'ai parlé quatre fois 15 minutes dans des assemblées publiques en faveur du candidat populaire, l'ancien Président du Conseil national E.-Paul Graber. J'étais en civil, comme c'est le cas 350 jours par an pour les officiers, sous-officiers et soldats de notre armée de milices ; et comme je suis lieutenant d'infanterie, j'ai précisé que je n'étais pas d'acier sur tous les points avec le candidat Paul Graber, sur la question d'une armée en particulier — parce que j'estimais (comme aujourd'hui encore) qu'actuellement une défense armée du peuple est nécessaire. Défense armée du peuple ! Et non défense armée des banques, des grands propriétaires et des gros industriels !

Les chefs de la bourgeoisie et du régiment neuchâtelois eurent peur. Le colonel comte Roger Diesbach, commandant de la 2<sup>me</sup> division, voulut bien me faire l'honneur d'entrer dans une violente indignation. Il est l'auteur, avec le major Krügel, conseiller national, de cette déclaration que j'ai refusé de signer, parce que j'aurais pris l'engagement de ne plus parler en public pour Paul Graber et que je me serais déclaré prêt à tirer sur lui, sur ses partisans et représentants.

Et c'est parce que j'ai refusé de signer ce document sans exemple et sans précédent que le

## Bravo ! et en avant ! Pour une jeunesse vaillante et agissante

Nous souhaitons voir se lever une jeunesse vaillante et agissante. C'est une nécessité de notre temps. Des tâches lourdes mais belles entre toutes se présentent. Des luttes après mais grandes gées déjà. Elles se font entre le courant de réaction et le courant de libération, entre le recul et le progrès. Entre la violence destructive et la création audacieuse. Entre la droite et la gauche. La jeunesse, elle, si elle est jeune, réellement, doit marcher à gauche et ne s'encombrer point de formules étroites et parfois desséchantes. Elle doit être généreuse, large, tolérante, impatiente et surtout agissante.

C'est à cette jeunesse-là de préparer son rassemblement, de lever son drapeau, de crier sa volonté, de forger ses armes, de déclarer la guerre au fascisme violent et tyrannique, de réclamer la paix.

Et nous, les aînés, n'allons pas faire les briseurs d'ailes. Mettons notre expérience à leur disposition. A l'occasion, sachons donner l'utile conseil et faire la mise en garde nécessaire. Mais surtout, sachons entraîner, encourager, soutenir ces forces qui se lèvent. Sachons aimer cet élan, cette indépendance. Tels sont les quelques mots que je désirais écrire pour introduire le document ci-dessous, remarquable cri de ralliement adressé par des jeunes aux jeunes. Il ne nous reste qu'à leur dire : Bravo et en avant !

E.-Paul GRABER.

Adresse à l'intention des communications non reçues

L'esprit guerrier est magnifié et propagé parmi les hommes avec, chaque jour, plus de férocité et de raffinement.

Les États rapaces s'arment jusqu'aux dents. La clameur des peuples et des véritables défenseurs de la paix, partisans du désarmement et de la vraie sécurité est repoussée par les profiteurs des trusts d'armements, ceux qui enchaînent l'humanité.

Nous avons examiné, avec anxiété, les agissements du fascisme hitlérien, hostiles à tous les peuples. Nous avons constaté que l'hitlérisme est l'expression claire de l'excitation à la haine entre les peuples et aux conflits de races, nécessaires à la vie de ce système d'oppression, nécessaire à empêcher toute entente entre les peuples, toute organisation collective de la paix.

Il est d'ailleurs soutenu même dans les pays qui le combattent par diverses organisations révolutionnaires et fascistes qui, avec leur presse, actionnaires et fascistes qui, avec leur presse, mement d'autre part la lutte contre l'U. R. S. S., le, et dans l'ensemble des négociations qui régissent le sort du monde, l'U. R. S. S. s'est faite le champion incontesté de la paix.

Dans tous les pays où le fascisme a triomphé, l'esprit guerrier est poussé au maximum tandis que les libertés des peuples sont piétinées. Abat- tre le fascisme et l'empêcher de triompher dans les pays encore démocratiques, c'est faire œuvre de paix.

Nous avons aussi constaté que le rêve des jeunes Allemands, écrasés sous la dictature hitlé-

Oui, tout cela est possible, et encore bien d'autres trahisons à l'égard du peuple. A Neuchâtel, le chef du mouvement d'extrême-droite révolutionnaire, Eddy Bauer, peut assister en uniforme de premier lieutenant à une conférence du chef royaliste français Maurras et donner le signal des applaudissements à tous les passages antidémocratiques, dans cette assemblée où l'on crie « Vive le Roi ». Sans doute pour prouver que notre armée est faite « pour défendre la démocratie ». [...]

Assez ! La cause est entendue. Le danger fasciste en Suisse, le voilà. Ce sont ces éléments qui emploieront tous les moyens contre une majorité populaire, dès que cette majorité n'acceptera plus la tutelle des banques et des colons de l'industrie ou de la campagne. Le danger est là, en même temps que la misère croissante des travailleurs de la ville et des champs.

Et contre ce danger, riposte immédiate ! Non par le putschisme, qui mène à l'écrasement ; mais par l'organisation de tous ceux qui travaillent, de tous ceux qui veulent travailler, classe moyenne et classe ouvrière, professions libérales et professions manuelles. Tout ce qui est en dehors du grand capitalisme doit s'unir rapidement contre le grand capitalisme. Il n'y a pas d'autre moyen de changer le rapport

des forces, il n'y a pas d'autre moyen de juguler ces oligarchies dont les intérêts particuliers s'opposent à l'intérêt général des travailleurs. [...]

Georges H. POINTET, Membre du Parti socialiste, Neuchâtel.

Le lieutenant neuchâtelois Georges-Henri POINTET (1908-1944) avait été « mis à disposition », c'est-à-dire privé d'affectation militaire, parce qu'il avait soutenu la candidature d'E.-Paul Graber lors d'une élection complémentaire au Conseil d'État, le 12 novembre 1933, et qu'il avait ensuite refusé de signer une déclaration par laquelle son supérieur, le major neuchâtelois Marcel Krügel (1893-1973), conseiller national libéral, l'invitait à confirmer qu'il tirerait lui-même ou ferait tirer par ses subordonnés sur ledit Graber, si l'ordre lui en était donné... Enseignant, Pointet ne put trouver un poste dans le canton de Neuchâtel et dut s'expatrier en Égypte. En 1942, il s'engagea dans les Forces Françaises Libres et combattit notamment à El Alamein contre l'armée de Rommel. En août 1944, il participa au Débarquement de Provence et fut tué au combat.

Le PSN compte quelque 900 membres actifs au sein de ses 17 sections locales. Une richesse et une force que *Le Point* se propose de faire vivre en offrant désormais régulièrement une carte blanche aux sections locales ou régionales. Deuxième étape.



## Val-de-Travers: une minorité active et très motivée !

**Johanne Lebel Calame, députée au Grand Conseil**

Le Parti socialiste du Val-de-Travers, né en 2003 de la fusion des sections du district, compte 62 membres et est actuellement présidé par Jean-Noël Bovard.

### Une minorité active...

Au plan communal, c'est à Val-de-Travers – au service de toute la région, beaucoup de fonctions étant mutualisées – que la section est active. Aucun socialiste ne siège pour l'instant aux Verrières ou à La Côte-aux-Fées.

Avec 14 socialistes, 2 populistes et 2 Verts, la gauche plurielle est minoritaire au Conseil général, que notre camarade Nathalie Ebner Cottet présidera pour la dernière année de la législature. Au Conseil communal, Christian Mermet dirige le dicastère Développement territorial, Vie associative et Culture; Frédéric Mairy, lui aussi président 2015-2016, est responsable de l'Économie, des Finances et de l'Intégration sociale.

Un dicastère économie-social... comme le Département de l'économie et de l'action sociale: Jean-Nat Karakash, notre conseiller d'État, a testé cette combinaison prometteuse au Vallon avant d'aller l'appliquer au Château.

La section compte 3 des 8 député-e-s du Vallon (Jacques Hainard, Christian Mermet et moi-même) et une suppléante (Laurence Vaucher), engagés dans plusieurs commissions du Grand Conseil: finances, gestion, santé, judiciaire, péré-

quation... et pour des mandats temporaires (Collégiale, développement économique).

Voilà pour nos 4 élues et 16 élus.

### ... et très motivée

L'année est ponctuée par des actions militantes sous forme de stands, assemblées générales, campagnes d'affichage... et par un rendez-vous festif: le 1<sup>er</sup> mai de la gauche.

La section se mobilise actuellement autour de sa première initiative « Pour permettre au Centre de jeunesse Barak de perdurer et de se développer », à laquelle se sont joints les autres partis de gauche (POP et les Verts), qui considèrent également que la jeunesse de Val-de-Travers mérite plus de considération que celle accordée par la majorité de droite du Conseil général.

Pour en savoir plus sur la section et sur Barak :

[www.psvdt.ch](http://www.psvdt.ch)

[www.val-de-travers.ch/fr/memento/intervenant/detail/barak/](http://www.val-de-travers.ch/fr/memento/intervenant/detail/barak/)



## Barak, quelques jalons

**1999 et années suivantes** : le projet Tarmac (centre pour jeunes à la Presta) n'aboutit pas.

**24 février 2010** : l'assemblée communale organisée pour le premier anniversaire de la fusion accepte la résolution de la classe 9Ma2 du collège secondaire du Val-de-Travers, sis à Fleurier.

**21 juin 2010** : le Conseil général accepte la résolution devenue motion.

**17 janvier 2011** : le Conseil communal propose de s'appuyer sur l'association Barak pour ouvrir un lieu de rencontres, le Conseil général classe la motion.

**4 avril 2012** : Barak, Centre d'animation socioculturel pour la jeunesse, ouvre à Fleurier.

**2012-2014** : bien qu'aidée par la Commune, l'association effectue des recherches de fonds et réfléchit au meilleur lieu où s'implanter. L'idée de construire un nouveau bâtiment est entérinée. L'association projette son avenir dans une ancienne salle de gymnastique, mise à disposition par la Commune. Le centre rencontre un succès constamment croissant.

**Hiver 2014-2015** : le manque d'isolation des fenêtres oblige Barak à fermer pendant trois mois.

**11 mai 2015** : le Conseil général accepte de vendre l'ancienne halle pour 1 franc symbolique (34 oui) et de subventionner partiellement le salaire des animateurs socioculturels HES. En effet, un amendement PLR revoyant à la baisse la proposition du Conseil communal a été accepté (à 19 contre 12; arrêté accepté par 19 oui, 13 abstentions). Dans les faits, une subvention limitée à 7 francs par habitant par année – au lieu des 10 demandés par l'exécutif – produit plusieurs effets négatifs. Avant tout, ne couvrant pas les frais de fonctionnement, elle laisse à la charge de l'association CHF 30 000 à trouver chaque année pour assurer le salaire des animateurs. Ensuite, le fonctionnement n'étant pas assuré, l'association est dans l'impossibilité de trouver les fonds nécessaires pour la réfection de ses locaux, qui sont dans un état déplorable. Un fonctionnement assuré représentant une condition sine qua non pour les organes susceptibles de fournir ces fonds (Loterie romande, etc.), les travaux (env. CHF 900 000) ne pourront être lancés. Enfin, engager un stagiaire, pour répondre encore mieux à l'affluence croissante, nécessiterait la présence d'une personne à 100%, chose impossible dans les conditions actuelles.

**12 juin 2015** : lancement de l'initiative, qui demande « que la Commune de Val-de-Travers, afin de permettre la pérennité et le développement des activités du Centre de jeunesse Barak, contribue à garantir le financement annuel de 1,5 poste d'animateur au sein de ladite association. A cette fin, la Commune de Val-de-Travers verse à l'association Barak un montant de Fr. 10.- par habitant par année. Cette subvention est subordonnée à la conclusion d'un mandat de prestations qui détermine les tâches d'utilité publique à fournir par l'association. »

# Fédérales 2015

## La mobilisation a commencé !

Pour les fédérales de 2015, le Parti socialiste suisse mise sur le renforcement de sa base, notamment grâce à l'organisation de MOB Cafés et de brunches téléphoniques. Une campagne systématisée et ciblée qui est portée par des animateurs/trices de campagne. Neuchâtel est le premier canton en Suisse romande à mener cette campagne. Dans la phase d'organisation de la mobilisation, les animatrices de campagne rencontrent les président-e-s de section et les candidat-e-s pour leur proposer l'organisation de MOB Cafés. Pour le PSN, ce sont nos camarades Aurélie Widmer et Nathalie Ebner Cottet qui vont faire vivre la mobilisation dans nos rangs. Entretien.

### **Vous êtes les premières animatrices de campagne en Suisse romande. Qu'est-ce qui vous a motivées à prendre part à ce projet de mobilisation ?**

**Nathalie** : Ce qui m'a motivée, c'est d'avoir une nouvelle approche, une autre façon de contacter les membres et d'aller sur le terrain. Certaines sections ont de la peine à recruter pour tenir des stands et distribuer des flyers. Ce projet me semblait un bon outil pour les campagnes futures.

**Aurélie** : Tout d'abord, l'aspect innovant du projet ; découvrir une autre manière de mener une campagne qui ne remplace pas les stands ou le porte-à-porte mais qui les complète à mon avis de manière excellente. Ensuite, avoir un moyen de redynamiser nos sections, qui sont souvent pour certaines en perte de vitesse et en manque de forces vives ; le concept proposé permet de mobiliser les membres d'une autre manière ou de renforcer nos sections avec de nouveaux membres (nous l'espérons). Cet objectif s'inscrit d'ailleurs très bien dans l'optique des communales qui auront lieu au printemps prochain.

### **Vous avez déjà approché les membres du PSN. Quelles ont été leurs premières réactions ?**

**Nathalie** : Après quelques petites explications, les réactions sont bonnes. Le fait de pouvoir mener une mobilisation téléphonique avec des petites unités rassure les membres.

**Aurélie** : De manière générale, en entendant parler de « concept téléphonique », les personnes approchées ont plutôt eu une appréhension négative et perplexe, liée aux démarchages téléphoniques que tout le monde connaît. C'est seulement après quelques explications, avec objectifs et cas concrets à l'appui, que les gens se rendent compte de la force et de l'impact d'une telle campagne et surtout, si les buts attendus sont atteints, de la portée que ça peut avoir au-delà des élections fédérales pour les différentes sections du canton.





### Quel est l'apport d'une telle campagne de mobilisation de nos membres ?

**Nathalie** : Mieux connaître nos membres, nous rapprocher des personnes qui ne viennent pas aux congrès ni aux assemblées mais qui partagent nos idées. Garder un contact. Cela permettra aussi d'avoir une vision claire des forces dont nous disposons.

**Aurélie** : Créer une vague qui non seulement portera nos candidat-e-s jusqu'à Berne, mais aussi une vague durable qui sera bénéfique à l'ensemble des sections et au parti de notre canton pour le rendre plus fort.

Propos recueillis par Jennifer Conti,  
Responsable campagne mobilisation pour la Suisse romande

## MOB QUOI ?

### MOB Café

Ces cafés de la mobilisation ont pour but d'informer les membres et sympathisant-e-s sur les enjeux de la campagne, sur la nécessité de se mobiliser, le tout dans un cadre informel autour d'un café ou d'un repas.

### Brunch téléphonique

Des actions téléphoniques auront lieu dès fin septembre pour mobiliser l'électorat potentiel (sympathisant-e-s et contacts personnels).

Ces actions sont associées à un brunch afin de créer une ambiance de mobilisation sympathique et de remercier les membres qui se mobilisent.

---

## Presse à part

La pratique journalistique professionnelle suppose le respect de certaines règles déontologiques. Ainsi, la transcription fidèle ou du moins conservant l'esprit des propos tenus semble évidente, faute de quoi le public et l'auteur des propos se verront abusés.

Notre camarade conseillère d'État Monika Maire-Hefti en a récemment fait l'expérience. Pas question ici de clouer au pilori une plume ou un journal, mais bien de rétablir les faits.

Non, Monika n'a jamais dit des Montagnons venus, en février dernier, écouter le Conseil d'État sur l'avenir de l'Hôpital

neuchâtelois qu'ils avaient «bu un coup de blanc de trop» comme on a pu le lire dans l'édition du *Courrier* du 4 juin 2015 à la suite de la conférence de presse de l'État de la veille. Si Monika avait tenu ces propos, il est raisonnable d'imaginer que les autres journalistes présents n'auraient pas manqué de le mentionner...

Cette constatation, Monika l'a, en réalité, faite en lien avec un autre rendez-vous qui s'est aussi tenu dans les Montagnes à l'invitation d'une banque du cru et où le blanc a connu un certain succès, succès dont la presse régionale s'est d'ailleurs aussi fait l'écho.

---

## Avez-vous déjà signé l'**initiative pour une assurance des soins dentaires** ? Mobilisons-nous, chaque signature compte !

### POURQUOI UNE INITIATIVE ?

- Aujourd'hui, on observe une détérioration de la santé bucco-dentaire d'une partie de la population.
- Un accès équitable à la santé doit prévaloir et nous ne pouvons tolérer que des personnes renoncent à se faire soigner pour des questions de coûts.
- Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir et que cet adage est particulièrement vrai pour la santé dentaire.

### COMMENT SORTIR DE L'IMPASSE ACTUELLE ?

- En renforçant la prévention (campagnes, contrôles annuels gratuits) pour l'ensemble de la population.
- En misant sur la solidarité et la justice sociale en créant une assurance cantonale publique et obligatoire, sur le modèle de l'AVS.

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Aujourd'hui, on estime à 450 francs en moyenne par année et par personne les coûts de la santé bucco-dentaire. Pour certaines familles, cela représente une charge considérable.
- Un prélèvement paritaire maximum de 1% sur les salaires (0,5% à charge de l'employé, soit 30 francs par mois pour un revenu de 6'000 francs) devrait permettre de couvrir l'ensemble des soins dentaires de base ainsi que les coûts des contrôles annuels.

Le comité d'initiative



# INITIATIVE POPULAIRE POUR UNE ASSURANCE DES SOINS DENTAIRES



Les électrices et électeurs soussignés, faisant application des articles 97 et suivants de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, demandent par voie d'initiative que la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel soit complétée par un article 35b ainsi libellé :

<sup>1</sup>L'État institue une assurance obligatoire destinée à garantir la santé bucco-dentaire de la population du canton.

<sup>2</sup>L'assurance prend en charge les frais des mesures de prévention que les collectivités publiques mettent en place en collaboration avec les milieux intéressés. Outre la prophylaxie générale, ces mesures comprennent notamment des séances périodiques de contrôle et d'hygiène dentaire.

<sup>3</sup>L'assurance prend également en charge les frais des soins dentaires de base.

<sup>4</sup>Le financement est assuré par un prélèvement paritaire sur les salaires analogue à celui de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) ainsi que par une contribution des collectivités publiques.

N° postal ..... Commune de ..... Feuille N° .....

NOM	PRÉNOMS	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE	SIGNATURE	CONTROLE (laisser en blanc)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

LOI SUR LES DROITS POLITIQUES (du 17 octobre 1984)

**Art. 101** <sup>1</sup>L'électeur doit apposer de sa main lisiblement sur la liste ses nom, prénoms, date de naissance et adresse, et signer.

<sup>2</sup>Il ne peut signer qu'une fois la même initiative.

<sup>3</sup>Celui qui appose une signature autre que la sienne, qui signe pour un tiers ou qui, intentionnellement, signe plus d'une fois est punissable (art. 282 du code pénal suisse).

En matière cantonale sont électrices et électeurs:

- les Suissesses et les Suisses âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans le canton;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger du même âge et qui sont inscrits dans le registre électoral d'une commune du canton en vertu de la législation fédérale;
- les étrangères et les étrangers du même âge qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui ont leur domicile dans le canton depuis au moins cinq ans.

L'autorité communale soussignée atteste que les ..... signataires ci-dessus sont électrices et électeurs en matière cantonale.

....., le .....

Sceau communal

Au nom du Conseil communal

(signature du président ou d'un membre du Conseil)

Échéance officielle pour le dépôt de l'initiative: 27 août 2015

**Comité d'initiative** - Les personnes ci-dessous forment le comité d'initiative et sont habilitées à retirer cette dernière, par une décision prise à la majorité (art. 111 LDP).

Bregnard Théo, Combe-Grieurin 21, 2300 La Chaux-de-Fonds ; Cosandey Rémy, Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds ; Dederix Hélène, Place Pury 7, 2000 Neuchâtel ; Docourt Ducommun Martine, Tertre 4, 2000 Neuchâtel ; Hurni Baptiste, Sablons 2-4, 2000 Neuchâtel ; Jeandroz Françoise, Les Allées 32, 2300 La Chaux-de-Fonds ; Kaufmann Laurent, Grand'Rue 14, 2036 Cormondrèche ; Lagger Philippe, Crêt-du-Loche 1, 2322 Le Crêt-du-Loche ; Perdrizat Daniel, Beaux-Arts 1, 2000 Neuchâtel ; Vara Céline, Sonressert 11, 2016 Cortaillod.

**Merci de retourner cette liste – même remplie partiellement – avant le 15 août à l'adresse suivante :  
Parti socialiste neuchâtelois, avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel.**

# agenda.

## Commission Économie-Emploi-Fiscalité

8 juillet  
18h30, Neuchâtel, salle Unia

## Commissions Affaires sociales et Économie-Emploi-Fiscalité

17 août  
20h15, Neuchâtel, secrétariat cantonal

## Séances de préparation du groupe GC

20 et 27 août  
19h30, Fontainemelon, L'Union

## Commission Culture

24 août  
20h, Neuchâtel, secrétariat cantonal

## Grand Conseil

1<sup>er</sup> et 2 septembre  
Neuchâtel, Château

## Commission Famille-Égalité

3 septembre  
18h30, Neuchâtel, secrétariat cantonal

votre agenda en ligne sur [www.psn.ch](http://www.psn.ch)

JAB  
2000 Neuchâtel

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois



# le point

305 juillet 2015

**CHANGE**  
CE QUI TE DÉRANGE

ANTOINE DE MONTMOLLIN  
CÉLINE HUMBERT  
LOÏC MUHLEMANN  
AURÉLIE WIDMER

Liste des Jeunes  
Socialistes Neuchâtelois

Élections fédérales au Conseil national  
du 18 octobre 2015  
[www.jsne.ch](http://www.jsne.ch)

**JSN**  
Jeunes socialistes  
neuchâtelois

JUSO | JS | GS  
Parti socialiste suisse  
Gewerkschaft Sozialisten